



Rencontre Féministe Européenne Marseille 28/29 mai 2005

COMPTE-RENDU DU FORUM AVORTEMENT-SIDA

Initialement intitulé : santé, sexualité, avortement, contraception, lesbiennes, ce forum est devenu : " Forum avortement et sida ". Nous avons jugé préférable de centrer notre propos sur ces aspects pour des raisons d'efficacité et d'opportunité pour construire de véritables mobilisations sur ces sujets cruciaux . La situation l'exige.

Nous savons toutes que le droit à disposer de notre corps occupe une place centrale dans la libération des femmes tout comme notre autonomie financière.

Le fait d'avoir retenu ces deux thèmes nous a permis ensemble de prendre conscience que si nous disons que les termes de tabou, silence, domination s'appliquent à l'avortement, cela tout le monde le sait, en ce qui concerne le sida, cela a été pour beaucoup d'entre nous, féministes européennes, une véritable prise de conscience.

I. Sur l'avortement :

Six pays sont actuellement exclus de ce droit en Europe : Portugal, Chypre, Malte, Irlande, Andorre et Pologne. De ces pays, seuls sont représentés à ce forum le Portugal et Andorre.

Nous avons pu parler avec des femmes chypriotes très investies dans les problèmes de caractère politique et au forum Violences, oui l'avortement est interdit mais aucune poursuite n'est engagée.

Des menaces précises pèsent aujourd'hui sur l'Italie, qui a envoyé une représentante.

Outre les pays qui ne bénéficient pas de ce droit, sur l'ensemble des pays européens pèsent des menaces plus ou moins importantes, plus ou moins immédiates, tant d'ordre idéologiques qu'économiques. C'est ainsi que nous avons appris, hors forum, qu'une campagne s'est développée pendant la période électorale récente en Angleterre visant à une remise en question des délais, qui sont de 22 semaines.

1° Portugal :

Malgré une campagne d'opinion qui a permis de réunir 120.000 signatures en vue d'un référendum sous la droite, celui-ci a été refusé. Depuis l'arrivée de la gauche au pouvoir, les perspectives dans ce domaine ne sont ni très claires ni très encourageantes : le Parti Socialiste est favorable à un référendum car cela correspond à l'engagement qu'il avait pris pendant la campagne électorale. Or, le Président de la République n'en veut pas. De toute façon, l'Eglise étant très implantée, cette voie ne paraît pas être la meilleure. Or, un projet de loi n'est pas à l'ordre du jour. La Coordination nationale pour la Marche Mondiale veut une loi pour permettre l'avortement jusqu'à 12 semaines, soit par voie référendaire soit par voie législative.

Propositions de la délégation portugaise :

- 1) Nous voulons que le 10 décembre - Journée européenne de lutte pour les droits humains - parce que les droits des femmes sont partie intégrante des droits humains - soit déclarée journée européenne de lutte pour les droits des femmes à disposer de leur corps, pour le droit à l'avortement et à la contraception ;
- 2) Pétition européenne en solidarité avec la lutte des femmes portugaises pour le changement de la loi qui circulerait par internet à charge du Portugal de la rédiger ;
- 3) Meeting international au Portugal à la veille du référendum.

2° Principauté d'Andorre :

L'avortement est interdit même en cas de viol, mais aucune poursuite n'est engagée contre les avortements clandestins.

Proposition pour la France : interpellier le président Chirac - co-président avec l'évêque d'Urgel, Joan Enric Vives, de la principauté d'Andorre - qui est par ailleurs un paradis fiscal - avec une question d'actualité au gouvernement.

3° Italie :

Le droit à l'avortement est menacé par une loi sur les PMA (Procréation Médicalement Assistée) votée en février 2004. Largement inspirée par l'église catholique, il reconnaît à l'article 1 le statut de personne à l'embryon. Ce texte est également l'un des plus restrictifs de l'Union européenne en ce qui concerne la procréation médicalement assistée. Les 12 et 13 juin, les Italiens sont appelés aux urnes pour se prononcer par référendum sur l'abrogation partielle de la loi.

Ils doivent répondre par oui ou par non à quatre questions : Faut-il retirer du texte les références à l'embryon en tant qu'être humain à part entière ? Doit-on supprimer la limitation à trois du nombre d'embryons créés et aussitôt implantés sans possibilité de diagnostic préalable ? Faut-il annuler les limitations à la recherche sur les embryons ? Faut-il revenir sur l'interdiction de recourir à un donneur extérieur ?

Au-delà du soutien à la lutte dans les différents pays, il faut revendiquer le droit pour toutes les femmes à disposer de leur corps et choisir leur maternité, l'avortement doit être légalisé, sûr et accessible à toutes en Europe.

Nous devons construire ensemble un réseau européen de lutte sur le droit à l'avortement et à la contraception

II. Sur le SIDA

70.000 femmes en France sont contaminées ;

- 40% sont des migrantes ;
- 60% sont des Européennes .
- et ailleurs, en Europe ?

les tâches :

- Briser le silence, briser le tabou qui pèse sur les femmes séropositives !
- Tous les mouvements de femmes doivent se saisir de façon urgente de cette réalité en Europe.
- Faire baisser la contamination !
- Faire du 1^{ER} décembre, journée internationale de lutte contre le sida, une journée de lutte des femmes contre la contamination
- Se battre pour des distributeurs de Fémidom à des prix accessibles partout.

Dernières nouvelles : 14 juin 2005 En ITALIE

Malgré la mobilisation de tout ce que le pays compte de forces progressistes en Italie, des groupes féministes, malgré l'engagement de prix Nobel dont Rita Levi Montalcini, malgré un comité de femmes avec des dizaines de personnalités du monde du spectacle dont Monica Bellucci... l'Eglise a remporté le référendum : le taux de participation s'est élevé à 25,9 % très loin des 50% nécessaires pour valider la consultation. Est-ce la revanche de l'Eglise par rapport aux référendums sur le divorce ou l'avortement des années 70 ?